



**COMPTE-RENDU
DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation :

02/11/2017

Date d'affichage :

06/11/2017

Conseillers en fonction : 19

Absents : 3

Pouvoirs : 3

SEANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2017

Sous la Présidence de M. Alain FUCHS, Maire

Présents à l'ouverture de la Séance : Tous les conseillers sauf

- Mme Dominique BOUR, excusée
- M. Benoît SIGRIST, excusé
- Mme Camille WALTER, excusée

Mme Dominique BOUR a donné procuration à Mme Jacqueline MORI

M. Benoît SIGRIST a donné procuration à Mme Odile SCHOENAUER

Mme Camille WALTER a donné procuration à M. Thomas ROSENFELDER

ORDRE DU JOUR :

- Nomination d'un(e) secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 15 octobre 2017

DEL. N° 17-51 RESTRUCTURATION-EXTENSION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ET CREATION D'UN GROUPE SCOLAIRE ET D'UN POLE PERISCOLAIRE – APPROBATION DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE ET VERSEMENT DES INDEMNITES DE CONCOURS

- Affaires diverses

M. le Maire démarre la séance à 19h15 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Il excuse Mmes Dominique BOUR et Camille WALTER, et M. Benoît SIGRIST, et informe l'assemblée que Mme Dominique BOUR a donné procuration à Mme Jacqueline MORI, M. Benoît SIGRIST a donné procuration à Mme Odile SCHOENAUER et Mme Camille WALTER a donné procuration à M. Thomas ROSENFELDER.

Calcul du quorum : $16 / 2 = 8$ (*nombre arrondi à l'entier supérieur*)

(*Les conseillers Municipaux absents, même s'ils ont délégué leur droit de vote à un collègue, n'entrent pas dans le calcul du quorum*)

Le quorum étant atteint avec 16 présents au moment de l'ouverture de la séance, le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

- **Désignation du secrétaire de Séance**

Le conseil municipal désigne Mme Nathalie MARAJO comme secrétaire de séance.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15/10/2017**

M. le Maire s'assure que tous les conseillers ont pu prendre connaissance du procès-verbal de la dernière séance qui leur a été transmis avec la convocation.

Le procès-verbal de la séance du 15 octobre 2017 est adopté par **14 voix pour et 5 abstentions (Mmes Rachel HASENFRATZ et Odile SCHOENAUER, Mrs Steeve LOGEL, Thomas ROSENFELDER et Benoît SIGRIST).**

- **Délibérations**

DEL. N° 17-51 RESTRUCTURATION-EXTENSION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ET CRÉATION D'UN GROUPE SCOLAIRE ET D'UN POLE PERISCOLAIRE – APPROBATION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE ET VERSEMENT DES INDEMNITES DE CONCOURS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par **15 voix pour, 1 contre (M. KAISER) et 3 abstentions (Mme BOUR, Mrs LE BORGNE et SIGRIST) :**

- **d'attribuer** le marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe Paul LE QUERNEC – 2 Boulevard de Nancy – 67000 STRASBOURG,
- **d'autoriser** M. le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec l'équipe Paul LE QUERNEC pour un montant d'honoraires de 614 250€ H.T. sur la base d'un taux de rémunération de 15 % ;
- **de verser** l'indemnité de 19 000 € (HT) aux trois équipes ayant été retenues pour présenter une offre ;
- **d'imputer** les dépenses au Budget Principal 2017, compte 2313.

Fin de la séance à 21h00.

A WOERTH, le 15 novembre 2017

Le Maire,
Alain FUCHS

